

Jeudi 7 mai 2026

Visite des Ets ROCHIAS à Issoire

Rendez-vous à 14h00 ou 16h00 Parking Animatis



Nous vous proposons une visite guidée de l'entreprise située zone de Lavar.

ROCHIAS est le spécialiste de la transformation industrielle d'AIL, d'OIGNON et d'ECHALOTE depuis 1872.

ROCHIAS a fait sa réputation de partenaire incontournable pour l'approvisionnement d'ail, d'oignon et d'échalote transformés, grâce à son expérience dans la sélection des matières premières et à son savoir-faire. Unique opérateur pour la déshydratation d'ail d'origine européenne.

Son activité

L'activité de la SNE ROCHIAS se décompose en trois domaines :

- la déshydratation de légumes condimentaires
- la transformation de légumes condimentaires en produits frais et surgelés
- le conditionnement d'herbes aromatiques

Sa clientèle est composée principalement d'industriels de l'agroalimentaire, de grossistes mais aussi d'artisans.

☞ **Cette visite est limitée à 15 personnes.** Si nous enregistrons une demande plus importante, nous ferons **deux groupes** avec une visite à **14 h 30** et la seconde à **16 h 30**. **(les inscriptions seront limitées à 30 personnes)**

☞ Les rendez-vous sont fixés sur le **parking Animatis à 14 heures pour le premier groupe et à 16 heures pour le second**. La liaison avec la zone de Lavar se fera en co-voiturage.

Extrait du règlement Intérieur

Inscriptions :

Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi.

La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1^{ère} sortie d'un non adhérent.

L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite.

Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.*

En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera dû à l'inscription.

Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ.

(*) si la sortie est payante

Annulation :

En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit :

- l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé **1 €** de frais administratifs.

- l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires.

(**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire

Correspondantes Sortie : Suzanne Contoux Téléphone : 06.42.02.06.04

Solange Mire : 0684827101